



Association à 5% et gerance seule, quels risques?

Par **barbaravaa**, le **29/05/2011** à **15:19**

Bonjour,

On me propose de m'associer à 5% avec la fille d'une connaissance qui aura 95%. Je serais la gérante ultime. Les parts me sont données pour la création d'une SARL Piccolomini Paris qui ne sera pas un établissement secondaire. Un compte au nom de Piccolomini a été ouvert dont je suis la titulaire.

La personne qui me propose ceci me dit avoir une BVBA (sarl) en Belgique à Houthalen - helchteren côté flamand dont le nom est Piccolomini BVBA. Le n° BTW (TVA) est: BE 0890.154.548. tél +32 (0) 11 76 15 92.

-Je n'arrive pas à trouver son existence avec. Comment faire?

-Quelles sont les risques que je prends par rapport à ce compte et au cas où la société aurait des dettes?

-Pouvez-vous m'aider à prouver l'existence de cette BVBA?

Merci par avance.

BARBARA GIROTTO

Par **edith1034**, le **29/05/2011** à **16:03**

LE GÉRANT EST RESPONSABLE DES FAUTES DE GESTION DE LA SARL

aussi bien civilement que pénalement

pour tout savoir sur la SARL

<http://www.fbls.net/SARLINFO.htm>